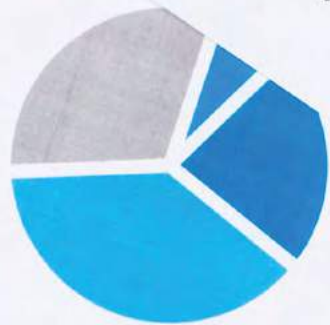
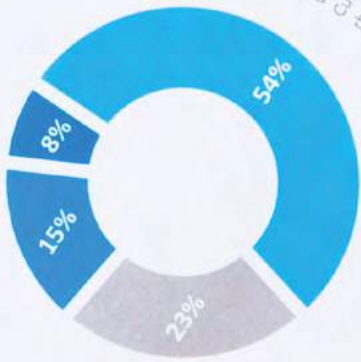


Mém' ORENS

MAI-JUIN 2017 | N° 237



**LE BUDGET 2017
DE SAINT-ORENS
P. 16**

11 et 18 juin :
élections législatives



CONTACTS



Hôtel de Ville : 05 61 39 00 00
Mairie ouverte du lundi au vendredi
de 08h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
(vendredi fermeture à 16 h 30).
Permanence week-end :
samedi de 8 h 30 à 12 h

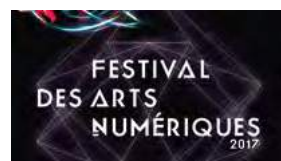
Services municipaux

Affaires générales (État civil)	05 61 39 54 27
	05 61 39 54 28
Médiathèque	05 61 39 27 39
CCAS	05 61 39 54 05
Centre technique municipal (CTM)	05 61 14 80 00
Cohésion sociale	05 61 39 54 02
Communication	05 61 39 54 30
Culture	05 61 39 56 68
Environnement	05 61 39 54 02
École de musique	05 61 39 13 34
Enfance-Scolaire	05 61 14 88 52
Espace Altigone	05 61 39 17 39
Guichet Famille	05 61 14 88 72
Maison de la Petite Enfance	05 61 39 54 25
Maison de retraite Labouilhe	05 62 88 44 88
Maison des Associations	05 61 14 88 41
Police municipale	05 61 39 54 41
Relations Entreprises Emploi PLIE	05 61 39 54 02
Services Techniques	05 61 14 88 57
Sport Animation Vie associative	05 61 14 88 41
Transports Scolaires	05 61 14 88 63
Urbanisme	05 61 14 88 44

Numéros utiles

Agence postale Catala	05 61 54 78 74
Amicale laïque	05 61 39 18 59
CAF	08 10 25 31 10
Centre aéré	05 61 81 74 77
Collège René Cassin	05 61 00 94 20
Collège Jacques Prévert	05 61 39 01 01
CPAM	36 46
Eau, assainissement	05 16 63 01 21
Eau potable	0 977 401 138
École maternelle Catala	05 61 20 95 78
École maternelle du Corail	05 62 24 87 43
École maternelle Henri Puis	05 61 39 81 29
École primaire Catala	05 61 20 81 34
École primaire du Corail	05 62 24 87 62
École primaire Henri Puis	05 61 39 81 57
ERDF	09 726 750 31
Gaz naturel GRDF	0 800 47 33 33
Gendarmerie	05 62 88 45 80
La Poste	3631
Lycée Pierre-Paul Riquet	05 61 00 10 10
Maison des Solidarités (CD31)	05 61 24 92 20
Mix'Ados (Amicale laïque)	05 61 39 18 59
Médecins de garde	15
Pompiers	18
Piscine	05 61 39 91 76
Presbytère	05 61 39 20 72
SAMU	15
Service plaintes aéroport	
Lasbordes	05 61 80 12 73
Permanence des Conseillers départementaux :	
Sur RDV	05 34 33 32 10 / 05 34 33 32 58

P. 3	Editorial de Madame le Maire
P. 4	Vie Saint-Orennaise
P.14	Vie économique
P.16	En couverture
P.18	Vie sociale
P.20	Vie culturelle
P.22	Vie sportive
P.24	Coin des Scientifiques
P.25	Coin des Aînés
P.26	Agenda des manifestations
P.30	Mém'Orama
P.31	Tribunes libres



Bienvenue à la Maison des projets

Accueil et information du public sur les grands projets urbains de la commune. Ouvert les mardis et jeudis de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.
 Courriel : maisonduprojet@mairie-saint-orens.fr
 Tél : 07 52 67 67 34



Pharmacies de garde

Lundi et samedi : Toutes les pharmacies de Saint-Orens sont ouvertes. Pharmacies de garde dimanche et jours fériés : 3237 pour connaître la pharmacie la plus proche (Résogardes) (0,34 €/min).



Info Énergie

PERMANENCES INFO ÉNERGIE : Une fois par mois, rendez-vous à prendre auprès de : SOLAGRO Espace Info Énergie Tél. : 05 67 69 69 67.



Permanences ADIL 31

Association départementale d'Information Logement Centre Technique Municipal 10, rue Négoce Tél. : 05 61 14 80 00 Tous les 2es mercredi du mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous.



Collecte des déchets

Consulter le calendrier sur www.ville-saint-orens.fr Renseignements : 0 800 749 774. (appel gratuit depuis un poste fixe).



DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux. Les Saint-Orennaise peuvent toujours retirer gratuitement un conteneur sécurisé dans leur pharmacie. Pour plus d'information sur les autres lieux de collecte : <http://nous-collectons.dasri.fr/> Dossier pris en charge par Mme Christelle Poirier, Conseillère municipale.



Permanence gratuite d'avocat

Sur RDV uniquement. Tel : 05 61 39 00 00

Mém'Orans n° 237 (MAI-JUIN 2017)

Magazine d'information bimestriel de la mairie de Saint-Orens-de-Gameville
 Directeur de la publication : Serge JOP, Adjoint au Maire en charge de la Communication.
 Edition : Service Communication Tél. 05 61 39 54 34
 Courriel : communication@mairie-saint-orens.fr
 Conception *microsophia* 05 62 71 01 26 - Impression : imprimerie Ménard 05 61 00 37 00.
 Photos et illustrations : Service Communication
 Pour paraître dans Mém'Orans, merci de nous adresser textes et photos 1 mois avant la date de parution.
 Calendrier : Jan-Fév / Mars-Avril / Mai-Juin / Sept-Oct / Nov-Déc.
 La ville sur internet : www.ville-saint-orens.fr



Madame, Monsieur,
Chers Saint-Orennais,

La ville a adopté son budget

A Saint-Orens comme dans de nombreuses communes de France, le printemps rime avec le vote du budget, acte qui constitue le fidèle reflet chiffré de l'action municipale.

Comme cela a été présenté lors du dernier Conseil municipal, l'équipe municipale a pris depuis 2014, des décisions qui permettent à notre commune de se développer harmonieusement grâce à une gestion efficace et de porter une vision d'avenir pour notre territoire à travers un plan pluriannuel d'investissement entièrement financé et équilibré, sans augmentation de la fiscalité municipale.

En 2017, la Ville de Saint-Orens poursuivra la réalisation de ses engagements : la concrétisation des grands projets initiés en début de mandat, la poursuite d'une action de proximité et de concertation avec la population, la construction de la ville de demain en cohérence avec les grands enjeux métropolitains.

Face aux incertitudes que nous renvoie trop souvent le monde moderne, notre responsabilité d'élus locaux consiste plus que jamais à fixer un cap lisible par tous et porteur de sens qui permette à chacun de comprendre et de partager de quelle manière notre ville évolue.

En dépit de la baisse drastique des dotations de l'Etat, Saint-Orens peut être fière de sa gestion budgétaire. Le budget global pour 2017 est de 28 623 000 €, 17 580 000 € en section de fonctionnement et 11 043 000 € en section d'investissement.

Malgré une baisse de 14,2% des dotations de l'Etat en 2016, c'est-à-dire plus de 340 000 euros, la Ville a enregistré un

résultat excédentaire de 192 712.73 € en 2016 qui génère, comme chaque année, de la capacité d'autofinancement..

Le budget 2017 est donc l'affirmation d'une ambition pour donner à chacun (associations, acteurs économiques, etc.) les outils et équipements nécessaires à la conduite de ses projets, pour un rayonnement local mais aussi métropolitain.

Faire rayonner Saint-Orens et promouvoir les talents dans notre ville, c'est justement ce que nous vous proposons de faire ensemble au début du mois de juillet.

Début juillet, venez découvrir et vivre la 1^{ère} édition du FAN, le Festival des Arts Numériques !

En effet, la Ville de Saint-Orens lancera le Festival des Arts Numériques - appelé aussi le « FAN » - les 6, 7 et 8 juillet 2017 à l'Espace culturel Altigone et sur la Place Bellières.

À l'heure du tout numérique, de la réalité dite virtuelle, un plongeon dans ce monde nouveau, encore méconnu et mystérieux pour beaucoup d'entre nous, vous sera offert. L'accent sera porté sur les rapports de l'art et du numérique : musique, danse, sculpture, peinture, cinéma... tous assistés par ordinateur.

Petits ou grands, experts ou novices, le programme de ces 3 journées est destiné à tous les esprits ouverts à cette transformation digitale que connaît notre société. :

- des ateliers et animations pour découvrir et tester les différents possibles du domaine : pour les plus jeunes, de la MAO (musique assistée par ordinateur), des jeux vidéo anciens, une imprimante 3D... pour tous : des expériences de réalité virtuelle avec des casques, des créations artistiques interactives (une harpe laser, une table musicale...), une sieste sonore dans un transat, la visite d'un Musée virtuel, etc.
- un espace pour se restaurer en musique avec des concerts en avant-soirées ;
- 2 expositions pour apprécier de nouvelles créations plastiques;
- des spectacles pour s'émerveiller, rêver et se projeter dans ce que le numérique nous apporte de plus beau ;
- des conférences animées par des experts de renommée nationale ou internationale pour comprendre, voire porter un regard critique sur ces nouveaux processus de création ;
- un village d'entreprises qui regroupera les startups innovantes de la région pour des démonstrations de nouveaux savoir-faire.

Le Festival des Art Numériques est organisé par la Ville de Saint-Orens en partenariat avec le Quai des savoirs, Toulouse Métropole, le groupe ESG et avec le soutien de nombreuses entreprises de la région qui ont adhéré à la démarche innovante de mécénat public que nous avons initiée.

Au début de l'été, j'espère que vous serez nombreux à vivre ce grand rendez-vous festif, convivial et résolument tourné vers l'avenir.

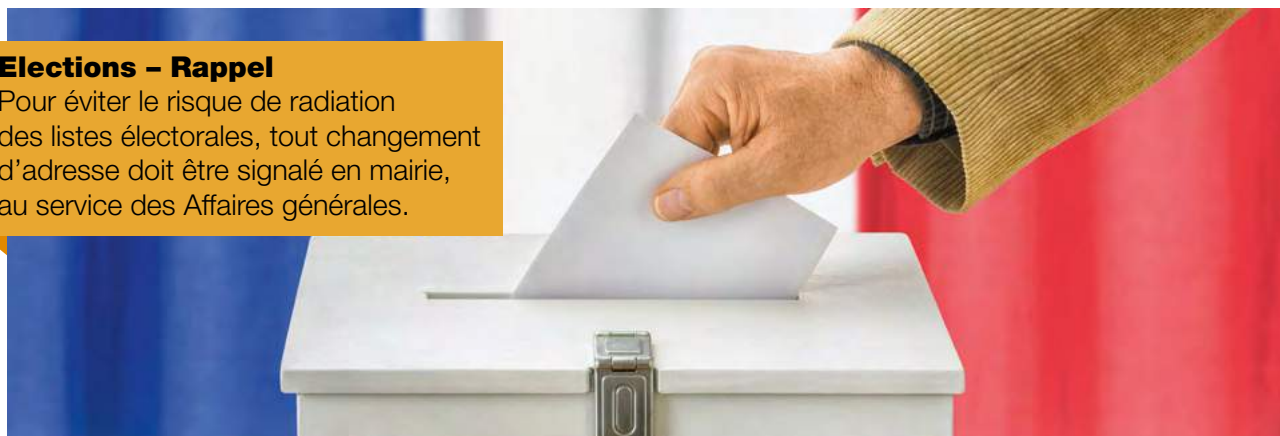
Dominique FAURE
Maire de Saint-Orens de Gameville
Vice-présidente de Toulouse Métropole

Actualités

Après les Présidentielles, voici les élections législatives

Elections - Rappel

Pour éviter le risque de radiation des listes électorales, tout changement d'adresse doit être signalé en mairie, au service des Affaires générales.



Elles sont prévues les **dimanches 11 et 18 juin 2017** et permettront d'élire les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale

Après le vote du second tour des élections présidentielles, il faudra retourner aux urnes au mois de juin.

Cette fois-ci, ce sera pour élire le député de la 10^e circonscription de la Haute-Garonne.

Celle-ci se compose des cantons de Castanet-Tolosan, d'Escalquens et de Revel.

Les bureaux de vote de Saint-Orens fermeront leurs portes à 20 h.



De nouveaux arrivants dans la commune

Ils seront accueillis **par le Maire, Mme Dominique Faure, et la municipalité** à la Maison des Associations



Ils viennent parfois de très loin comme de Normandie, de moins loin comme Brive-la-Gaillarde, de Seine-et-Marne ou de plus près : Tournefeuille, Ramonville et même Toulouse. Tous sont attirés par la proximité de la métropole toulousaine par le poumon vert que représentent les terres agricoles et par la qualité des équipements de la commune : ses établissements scolaires, ses entreprises, ses commerces et ses administrations territoriales présentes sur le sol communal. Sans oublier le cadre de vie et la proximité des grands axes routiers. La municipalité les accueillera pour leur présenter tous les services proposés à la population.

Accueil des nouveaux arrivants, jeudi 11 mai 2017 à 20 h, Maison des Associations, salle Jean Dieuzaide, place de la Fraternité.

Les voisins font la fête

Le 19 mai, c'est **la Fête des Voisins** en France... et à Saint-Orens !

Une manifestation aussi conviviale ne pouvait pas échapper aux Saint-Orennais qui démontrent chaque année, à travers de nombreux repas de quartiers, leur capacité à se réunir et partager un moment ensemble. La Fête des Voisins s'inscrit complètement dans cette démarche. Initiée par une association nationale, Voisins Solidaires, elle se veut catalyseur d'initiatives citoyennes pour diffuser de la bonne humeur, de la convivialité et de la solidarité entre voisins. Que vous soyez en maison ou en appartement, appelez vos voisins et partagez un moment avec ceux que vous connaissez comme ceux que vous connaissez moins !

Pour participer, vous pouvez vous procurer des affiches gratuites à la mairie pour annoncer cette journée ainsi que des invitations à compléter, des tee-shirts, etc.

Renseignements auprès de la Vie des quartiers, tél. : 05 61 39 00 00



BRÈVES

Jeunes de 16 ans : faites-vous recenser

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se présenter en Mairie pour se faire recenser dans le mois qui suit son 16^e anniversaire. La démarche doit être faite par le jeune lui-même. Elle peut aussi se faire par Internet sur www.service-public.fr

Pièces à fournir :

- pièce d'identité,
- livret de famille des parents.

Tirage au sort des Jurés d'Assises.

La Ville doit procéder au tirage au sort des jurés de la Cour d'Assises en vue de participer au jury d'une cour d'assises. Ce sont des citoyens qui devront se prononcer, aux côté des magistrats, sur la culpabilité d'un prévenu. Ils sont juges à part entière. Mme Josy Lassus-Pigat, Conseillère déléguée mandatée par Madame le Maire procédera au tirage. **La séance se déroulera en public le mardi 16 mai 2017 à 10 h en salle du Conseil municipal, mairie annexe.**

Pour des vacances tranquilles

La Police Municipale peut, à votre demande, **surveiller votre domicile ou votre commerce**, sur le territoire de la commune



Avant votre départ en vacances pensez à vous inscrire auprès du poste de Police Municipale à l'opération « Tranquillité vacances ». C'est une opération gratuite qui permettra aux patrouilles de surveiller votre domicile en votre absence. Cette action préventive doit être complémentaire des différentes précautions individuelles et collectives que doivent prendre les administrés : faire relever son courrier pendant son absence, penser à verrouiller ses portes et fenêtres, fermer ses volets et son portail en sont des exemples.

Formulaire téléchargeable sur le site Internet de la Ville ou disponible auprès de la Police municipale.

Tél. : 05 61 39 54 41.

Site Internet : www.ville-saint-orens.fr

Dispositif préfectoral de « Participation Citoyenne » : devenir acteur de sa sécurité

Les citoyens sont appelés à **soutenir l'action des forces de l'ordre** pour lutter contre les cambriolages

Il est possible, pour tout citoyen, d'aider la Police municipale et la Gendarmerie dans la lutte contre les cambriolages, en faisant remonter des informations qui, utilement traitées par les forces de l'ordre, leur permettront d'agir plus vite et plus efficacement.

Il s'agit, sous forme d'un réseau de solidarité de voisinage autour d'habitants d'une

même rue ou d'un même quartier, de permettre aux citoyens volontaires de devenir un Référent, tout en créant les conditions de convivialité, de solidarité et d'entraide.

C'est dans ce but qu'une réunion publique sur la Participation citoyenne a été dernièrement organisée par la Ville : en présence du Maire, Mme Dominique Faure, M. Serge Jop, Adjoint à la Sécurité et le

Lieutenant Rigaud de la Gendarmerie Nationale ont expliqué le fonctionnement de ce dispositif.

Le lancement de cette initiative s'inscrit dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre depuis 2014 par la municipalité et plus particulièrement, celle concernant la Tranquillité Publique.

Plus d'informations auprès du service Vie des Quartiers, tél. : 05 61 39 00 00

La Ville a sa page Facebook



La Ville de Saint-Orens de Gameville a lancé sa page Facebook à destination des Saint-Orennais afin de suivre l'actualité de la commune sur le célèbre réseau social. Avec des vidéos, des photos et des événements actualisés très régulièrement par le service Communication.

Rejoignez-nous sur la page Facebook :
www.facebook.com/villedesaintorensdegameville



**SAINT
ORENS
EN POCHE**

Saint-Orens vous simplifie la ville

La nouvelle édition du guide pratique
« **Saint-Orens en poche** »
a pour but de faciliter le quotidien
des Saint-Orennais

Distribué gratuitement dans tous les foyers saint-orennaï, disponible dans tous les accueils, cette nouvelle édition a été éditée à 8000 exemplaires après le succès remporté par l'édition précédente. On y trouve toutes les réponses (ou presques) aux

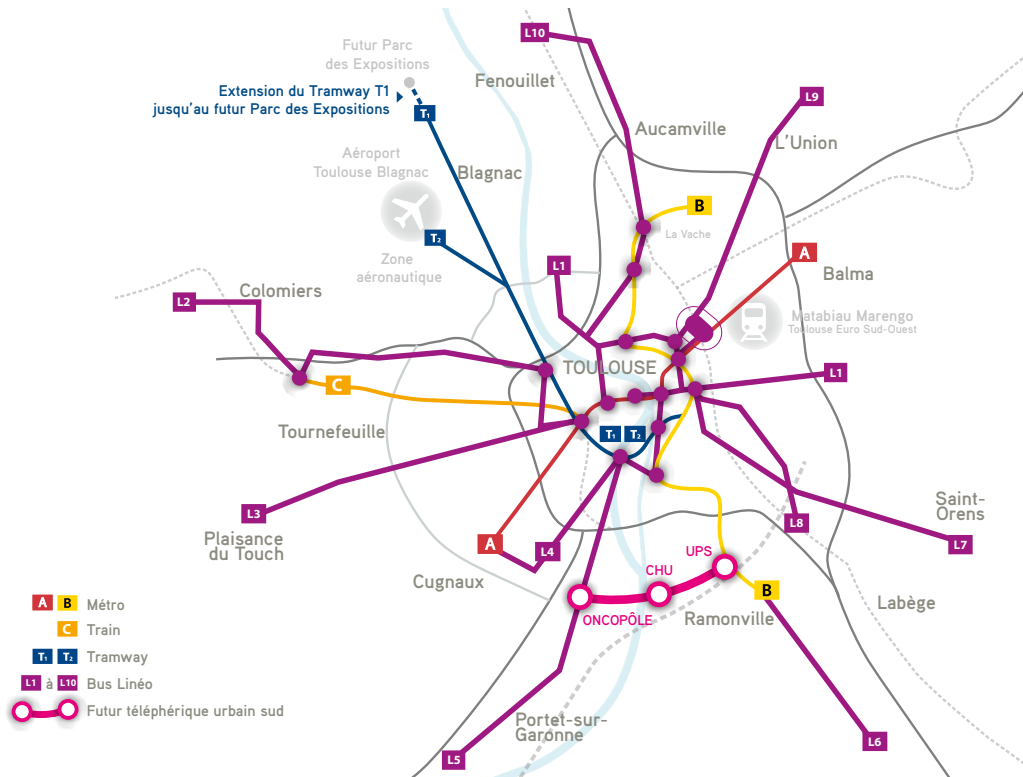
préoccupations d'un administré : où inscrire mon petit à la crèche ou à l'école, quelles sont les démarches à faire pour me marier, me faire recenser, etc. Le guide présente la commune avec ses services sans oublier un annuaire complet sur les services

municipaux, les associations, les professions médicales et les entreprises locales. Un ouvrage réalisé avec le soutien des commerces et entreprises locales et notamment, de l'association APLICA.

A conserver toute l'année !

UNE MÉTROPOLE AMBITIEUSE

Transports en commun : une accélération sans précédent !



Sujet de préoccupation majeur pour les habitants de notre territoire, les déplacements vont croissant : pas moins de 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires sont en effet annoncés d'ici 10 ans, du fait de notre dynamisme économique et démographique. C'est pourquoi Toulouse Métropole a fait le choix d'un développement sans précédent de son offre de transports en commun.

Projet emblématique de cette vision d'agglomération volontariste et ambitieuse, la troisième ligne de métro reliera Colomiers à Labège en passant par la future gare TGV de Matabiau. Infrastructure d'envergure métropolitaine, la troisième ligne de métro a d'ailleurs reçu l'appui du Conseil départemental, du Conseil régional et de l'État. Un autre chantier, moins médiatisé mais tout autant indispensable, débute dès cette année : le doublement de la capacité de la ligne A du métro.

Tous les types de transports en commun sont concernés

Cela étant, l'action de la collectivité en matière de transports en commun ne se résume pas au métro. Sur les 3,8 milliards que prévoit le plan de déplacements urbains pour les 15 années à venir, près de la moitié concerne d'autres types de transports en commun : le tramway, qui devra être prolongé vers le futur Parc des expositions de Beauzelle, le téléphérique urbain pour relier Rangueil à l'Oncopôle, mais aussi le réseau de bus, Linéo !

Comme le rappelle Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, « dix lignes de bus Linéo seront créées d'ici la fin 2019 » : des lignes de bus à fréquences optimisées (avec attente de 8 minutes, au maximum, aux heures de pointe et affichage des horaires en temps réel aux arrêts de bus), aux parcours fluidifiés (grâce aux voies réservées et à des aménagements donnant la priorité aux carrefours), sur une amplitude horaire élargie (à partir de 5h jusqu'à 1h), avec des bus hybrides au gaz naturel ou gazole nouvelle génération, peu polluants et 100% accessibles.

Après la création en 2016 des Linéo 1 (reliant les Sept-Deniers au gymnase de l'Hers, plus de 22 000 validations par jour) et Linéo 2 (reliant les Arènes au lycée international de Colomiers), 2017 va voir la mise en service de 3 nouvelles lignes Linéo : le Linéo 6 reliant Ramonville à Castanet-Tolosan, le Linéo 7 reliant le cours Dillon au centre commercial de Saint-Orens et le Linéo 8 reliant Marengo à Gonin (Toulouse-Montaudran). En 2019, le réseau Linéo assurera la desserte de 325 000 habitants et de 195 000 emplois.

toulouse
métropole

Travaux



Mme Dominique Faure, Maire, et M. Etienne Lourme, Adjoint aux Travaux avec les équipes qui ont œuvré à la réalisation de ce parking.

Parking de Soye

Avec ce nouveau parking, la Ville offre 19 places de stationnement supplémentaires. Il est situé en face des nouveaux pôles municipaux de la rue des Mûriers, à proximité de la Maison des Associations dont l'allée a été rénovée.

De nouveaux coussins berlinois

Déjà implantés dans certaines avenues (Améthystes entre autres), des coussins berlinois ont été installés avenue de Labouilhe, à la hauteur du carrefour de la rue des Mûriers. Afin d'éviter que les automobilistes soient tentés de se déporter au centre des 2 dispositifs, des balises les en empêchent.



Rue Armand Leygue : réfection des trottoirs

Pour des raisons de sécurité, les trottoirs les plus vétustes de la rue Sylvain Leygue à la rue des Chênes, ont été entièrement repris.



Escalier du Coustou

L'ancien escalier qui menaçait de s'effondrer, a été enlevé et remplacé par un trottoir élargi doté d'une rampe rendant son accès plus pratique. Les deux parkings ont également été rénovés.



Trottoirs de Fondargent

Particulièrement dégradés, les trottoirs ont été refaits de l'avenue Donnadieu aux Carmes, côté droit. Des ralentisseurs ont été installés avant l'intersection avec la rue Donnadieu.



Développement durable

S'engager pour sauvegarder sa commune

La Ville a créé une **Réserve communale de sécurité civile.**

Elle fait appel à toutes les bonnes volontés qui souhaitent apporter aide et soutien aux personnes en difficulté en cas de risques majeurs

La loi du 13 août 2004 dite de modernisation de la sécurité civile confie la sauvegarde des populations au maire en incitant le citoyen à s'y impliquer. C'est pourquoi, le 29 septembre 2015, le Conseil municipal a adopté une délibération qui met en place une Réserve communale de sécurité civile pour venir en aide à la population en cas de sinistre survenant dans la commune. Elle se veut avant tout un projet collectif fondé sur la solidarité dans lequel peuvent se reconnaître et s'investir les citoyens.

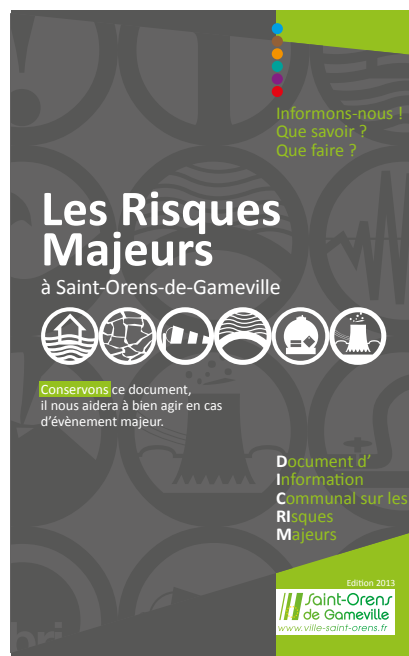
Son rôle

La réserve communale de sécurité civile a pour but de prévenir ou de gérer la survenance de risques majeurs sur le territoire de la commune : une inondation, un incendie, les conséquences de la canicule sont des exemples parmi d'autres. Composée de citoyens bénévoles placés sous l'autorité du maire, la Réserve communale vient en appui des pouvoirs publics comme le syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS). À cet effet, les volontaires participent au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités (évacuation préventive, organisation de l'hébergement

et du ravitaillement des sinistrés, information à la population, fermeture de routes concernées, etc....) Les réservistes peuvent également contribuer à la préparation de la population aux risques.

Sa composition

Pour constituer la Réserve communale de sécurité civile, la mairie lance un appel auprès de ses concitoyens. Intégrés en tant que réservistes sous l'autorité du maire, les citoyens sont des volontaires bénévoles qui signent un « Acte d'engagement » traduisant leur civisme et leur dévouement. Ils bénéficient d'une formation prise en charge par la commune afin de définir leurs missions et les actions de sensibilisation qu'ils mèneront auprès de la population. Ils participeront aux exercices pour se préparer au déclenchement du Plan communal de Sauvegarde. La durée des activités à accomplir au titre de la réserve de sécurité civile ne peut excéder quinze jours ouvrables par année civile.



Comment s'inscrire ?

Il n'y a pas de critères spécifiques pour faire partie de la Réserve communale, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Il faut prendre contact avec le service Environnement au 05 61 39 54 02

Limiter les nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende jusqu'à 450 €.

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ils doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par Toulouse Métropole. Vous pouvez également en faire un compost individuel.



Venez construire votre meuble en carton !

Du 30 mai au 5 juin, Saint-Orens relaie la **Semaine du Développement durable** avec une journée ouverte au public le 3 juin



De nombreuses actions dans des domaines différents verront le jour lors de la Semaine Européenne du Développement Durable. Des journées de sensibilisation vont se dérouler dans les écoles, auprès des acteurs économiques, du Centre communal d'action sociale (CCAS) ou encore, de la maison de retraite Labouilhe.

Point d'orgue de cette manifestation, la journée du samedi 3 juin au marché de plein vent. Le public sera invité à construire un meuble en cartons. Une animation aux vertus pédagogiques sur le recyclage des déchets sur le modèle de la Boîte à Troc.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire par courriel auprès de l'Agenda 21 car le nombre de participants est limité : agenda21@mairie-saint-orens.fr.

Exposition sur l'énergie durable

La Médiathèque présente une exposition « L'énergie, quels choix pour demain ? »

Résolument axée sur le respect de la diversité des hommes et des richesses naturelles, cette exposition photographique de Yann Arthus-Bertrand vise à sensibiliser tous les publics aux enjeux énergétiques du XXI^e siècle.

Exposition du 16 mai au 10 juin à la Médiathèque, espace Altigone, place Jean Bellières.

Gestes au quotidien

Tout faire pour **garder son logement frais** en période de forte chaleur avant l'été

- Dès que le soleil éclaire les fenêtres, fermer les volets et si la température extérieure dépasse celle de votre logement, fermez aussi les fenêtres.
- Éviter de faire fonctionner des appareils qui produisent de la chaleur : le four, l'ordinateur, les jeux vidéo, etc.
- Favoriser le brassage de l'air : le ventilateur portable peut s'avérer une solution d'appoint intéressante.
- Programmer la climatisation à 5° d'écart entre intérieur et extérieur

www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation/bien-gerer-habitat/garder-logement-frais-periode-forte-chaaleur.

Education

La musique s'invite en classe ULIS*

L'École Municipale de Musique et la classe ULIS* d'Henri Puis élémentaire concoctent **un projet pédagogique et musical**

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), une des actions validées par son comité de pilotage concerne tout particulièrement la classe ULIS* de l'élémentaire Henri Puis. Il s'agit, en effet, de sensibiliser au handicap, sous quelque forme que ce soit. Pour rappel, une première action de sensibilisation au handicap a déjà été réalisée à la Maison de la Petite Enfance, auprès de tout-petits.

Pour ce qui concerne la classe ULIS, les enseignantes de la classe ULIS, Patricia Latgé et Hélène Lacombe ont fait le choix de concevoir, avec le directeur de l'École de Musique, Jacques Andrieu, un projet où la musique devient support d'apprentissage.

Réparties tout au long de l'année scolaire, les « séances de travail et sensibilisation » sont menées conjointement par l'enseignante et par le musicien. Concentration et écoute, placement et occupation de l'espace, complémentarité de l'individu et du groupe, développement de l'inventivité, bien

des compétences sont travaillées par le biais d'interventions musicales dont le principe a été, bien sûr, validé par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, que nous remercions.

Au-delà, écouter et reproduire, analyser et inventer, sont autant d'actions formatrices et créatrices, que les enfants s'habituent à mener à bien dans des temps généralement agréables pour eux.

Ce projet devrait aboutir à une présentation à l'école élémentaire Henri Puis devant les autres élèves et l'équipe pédagogique en toute fin d'année scolaire, éventuellement associée à la Fête de la Musique.

*Ulis : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Il s'agit d'un dispositif adapté pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap, en primaire et en secondaire. A Saint-Orens, la classe ULIS compte 13 écoliers (effectif lourd), aux différents

handicaps et participant à la vie de l'école, de manière inclusive, tout au long de l'année. La classe ULIS a remporté en janvier dernier le 2^e prix de la Fondation « La main à la pâte ».

Plus d'info : eduscol.education.fr/cid53163/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis.html
www.education.gouv.fr/cid52478/mene1015813c.html



Vide ta chambre !



La 4^e édition du « Vide Ta Chambre » se tiendra **dimanche 21 mai 2017**, dans la cour de l'école élémentaire du Corail. Un événement organisé par les associations de parents d'élèves FCPE et ALISO du Corail

Les objets vendus ne doivent concerner que le monde de l'enfance : jeux, jouets, livres, matériel de puériculture, vêtements... Les personnes intéressées pour réserver un stand peuvent s'inscrire jusqu'au 14 mai 2017.

Une buvette avec boissons, vente de gâteaux et petite restauration sera proposée avec le soutien de la boulangerie Ti Biscuit. Les bénéfices de la buvette et la participation aux emplacements seront reversés aux coopératives du groupe scolaire du Corail

afin d'aider à financer les projets de classe. Diverses animations (maquillage, chasse aux trésors ..) seront proposées gratuitement aux enfants avec le soutien d'APLICA (Association des Professions Libérales et Indépendantes et des Commerçants et des Artisans de Saint-Orens).

Les parents d'élèves attendent un public nombreux. N'hésitez pas à venir vider vos armoires ou, tout simplement, passer un moment sympathique en famille.

Dimanche 21 mai 2017 de 9 h à 17 h, école élémentaire du Corail.

Pour proposer des objets à la vente et retenir un stand, il faut s'inscrire avant le 14 mai.

Coût : 5 euros les 2 mètres. Renseignements par courriel à l'adresse suivante : corail.videtachambre@gmail.com

Des maillots tout neufs pour les petits sportifs de Catala

L'USEP s'est vu attribuer **une subvention de la Ville** pour les activités sportives de l'école

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) est une association dont le but est de promouvoir les pratiques sportives auprès des écoliers. 78 élèves de l'école élémentaire de Catala y sont inscrits, un effectif record dû au souhait des enseignants d'inclure aussi des CP et des CE1. Suite à l'assemblée générale de l'USEP du 21 mars dernier où M. Inzunski, ancien directeur de l'école, a passé le relais à M. Frantz à la présidence, l'association s'est félicitée du concours de la Ville qui se traduira, entre autres, par des maillots tout neufs pour ses petits joueurs.

Plus d'informations sur le site de l'USEP : haute-garonne.usep-31.org



Bilan positif pour le Small Business Act

Depuis janvier 2016, Saint-Orens est engagée dans une démarche visant à favoriser l'accès des PME à la commande publique.

Il s'agit du **Small Business Act** initié par Toulouse Métropole

Le Small Business Act ou loi sur les petites entreprises, fait référence à la loi du Congrès des Etats-Unis du 30 juillet 1953 réservant certains marchés publics à des entreprises de petite taille. Saint-Orens s'est inscrite dans cette démarche en signant un partenariat avec Toulouse Métropole.

Les résultats de l'année 2016 sont très positifs car ils font apparaître que 67% des fournisseurs de la commune sont des PME ou TPE (Toutes Petites Entreprises). Les commandes passées auprès de ces fournisseurs représentent près de 55% du volume financier dépensé par la commune l'an dernier.

Autre axe du Small Business Act, le soutien au tissu économique local est un élément sur lequel la municipalité est très engagée. Là aussi, les chiffres sont très satisfaisants car il apparaît que 76% du volume financier 2016 a été dépensé auprès d'entreprises du département.

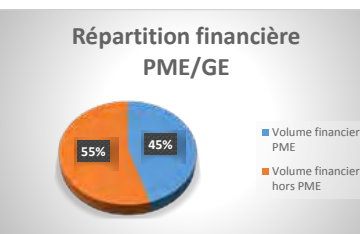
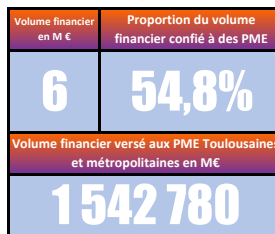
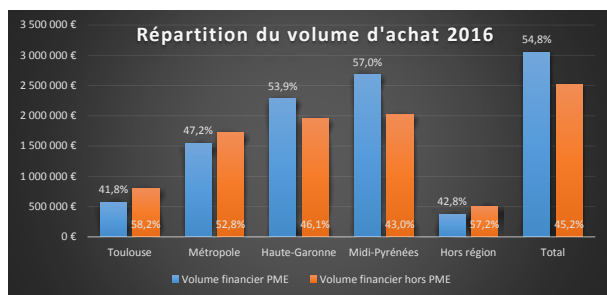
Pour que les petites et très petites structures puissent avoir facilement accès à la commande publique, il est nécessaire de lever les freins les empêchant de répondre aujourd'hui.

Deux des principales difficultés exprimées par les entreprises sont les délais de paiement et la lourdeur administrative des procédures. Afin de répondre à ces

problématiques et toujours dans le cadre de la charte des marchés publics signée avec la métropole, la commune peut désormais annoncer un délai de paiement moyen de 21 jours.

La commune recourt au marché public simplifié pour des achats inférieurs à 90 000 euros HT. Ce procédé permet de candidater uniquement avec son numéro SIRET. Dans le même esprit, la commune accepte des documents non signés au stade de la candidature : ils seront régularisés avant l'attribution.

La commune poursuit ainsi ses efforts en faveur du développement économique du territoire et de l'emploi.



Favoriser l'achat responsable

La ville s'engage dans la mise en place des **clauses sociales d'insertion** dans les marchés publics

Dans le cadre de la signature de la charte « Small Business Act », la Ville de Saint-Orens s'est engagée à encourager l'achat responsable et à favoriser l'intégration dans les marchés publics des clauses d'insertion.

L'objectif de cette clause est de promouvoir l'insertion professionnelle en confiant la réalisation d'une partie des travaux ou services à des personnes qui rencontrent des difficultés à entrer dans le monde du travail. Certains marchés sont soumis à cette clause, l'effort demandé étant fonction de la nature, la durée, la technicité du marché et de son montant. L'entreprise doit alors

s'engager à réserver un nombre minimum d'heures de travail d'insertion ou à recruter du personnel dans cette situation.

Engagée dans une politique d'aide par l'emploi, la Ville s'est donc rapprochée de Toulouse Métropole Emploi (TME) pour sa mise en œuvre. Cette maison de l'emploi métropolitaine a pour mission non seulement de favoriser l'embauche des publics en difficultés mais également de soutenir et d'accompagner les entreprises dans leurs problématiques de recrutement, de gestion de compétences et de mise en place de ce nouveau dispositif tel qu'il est défini par le code des marchés publics de 2016.

Les premières rencontres entre les services de la ville et TME ont eu lieu cet hiver. Elles ont permis, dans un premier temps, d'établir des cahiers des charges incluant les clauses d'insertion. Puis dans un deuxième temps un travail de repérage sera mis en place vers les demandeurs d'emploi en fonction des besoins des entreprises.

Entrepreneurs ou personnes en recherche d'emploi, n'hésitez pas à vous rapprocher des services communaux pour vous accompagner dans cette nouvelle démarche !

**Service Emploi, tél. : 05 61 39 54 02.
Commande publique : 05.61.14.88.56**

> ZOOM

Centre commercial Sudre

Avec 30 ans d'âge, ce bâtiment a bénéficié d'une **belle rénovation**

Situé sur l'avenue de Gameville, ce centre commercial réunit 4 enseignes dont une pharmacie, un service de repassage et pressing, un magasin de vente et dépannage de matériels TV, hi-fi, et électroménager et une boulangerie pâtisserie. L'immeuble est également occupé par des professions libérales. Avec 30 ans d'âge, le bâtiment avait besoin d'un rafraîchissement. Pierre Sudre représente la SCI familiale qui gère cet ensemble. « Au départ, je pensais à ne refaire que la peinture », se rappelle-t-il. Mais sur le conseil d'un ami architecte, il décide de proposer une véritable rénovation. Un bardage de couleur en Trespa recouvre les murs, rehaussant l'attractivité du centre.

Les commerçants ont joué le jeu en reformatant leurs enseignes et sont ravis du résultat. La nuit, un éclairage LED met en valeur l'ensemble. « Je souhaitais participer à mon modeste niveau, à l'embellissement de la ville. » Pari réussi.



Une initiative pour l'emploi des jeunes

La Ville s'associe avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) pour **aider les jeunes** à entrer dans le monde du travail

Le projet Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans résidant en Haute-Garonne qui ne sont ni scolarisés, ni salariés, ne bénéficiant d'aucun dispositif d'aide au retour à l'emploi, ni de formation ou de parcours d'insertion.

L'objectif de ce projet consiste à accompagner des jeunes de la commune

vers l'emploi. Cette initiative est gratuite grâce au financement du Fonds Social Européen. Elle vise à améliorer la confiance en soi, identifier ses compétences et élaborer un projet professionnel.

La seule condition : être volontaire.

Une nouvelle session est prévue en septembre 2017.

Plus d'informations auprès du service Relations Entreprises-PLIE au 05 61 39 54 02



BRÈVES

Assemblée générale de l'association APLICA



L'association des Professions Libérales et Indépendantes, des Commerçants et des Artisans (APLICA) s'est réunie le Mardi 28 Février 2017 à 20h00 à l'espace de la Marcaissonne pour effectuer son Assemblée Générale 2017 en présence de ses adhérents et de certains élus : Mme Colette Couzeilles, Mme Josy Lassus-Pigat, Mme Carole Fabre et M. Alain Massa.

A l'ordre du jour, ont été évoqué le rapport de gestion établi par le Président Patrick CELEBRIN, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 présentés par la Trésorière sortante Véronique ROUSSET, ainsi que le bilan des activités de l'association sur l'année 2016.

Les nouveaux membres du Bureau ont été élus à la majorité des adhérents présents :

- Président : Patrick Célebrin
- Vice-Président : Stéphane Mathieu
- Trésorier : Francis Hyppolite
- Trésorier adjoint : Patrick Battle
- Secrétaire : Fanny Kighelman
- Secrétaire adjointe : Christine Le Mehaute
- Chargés de Communication : Nathalie Lafontan et Marc Troubat

Les membres du Bureau ont ensuite présenté les différents projets pour 2017 et la réédition du Loto des Commerçants pour la fin d'année (le 16 Décembre 2017).

Cette soirée s'est terminée par un pot de l'amitié convivial.

Pour rejoindre l'association, veuillez contacter M. Patrick Célebrin au 06.26.32.58.11

FORMATION mode d'emploi

La Maison commune Emploi Formation organise un atelier d'information sur le formation : choix, accès, financements, VAE, etc.

Judi 8 juin de 14 h à 16 h 30, Maison des Associations, place de la Fraternité, Saint-Orens. Tél. : 05 61 39 54 02

ASGARDE



Vous partez en vacances ou en week-end ? Olivia Auzer, titulaire d'un certificat de la capacité « Animaux domestiques », a créé Asgarde pour proposer la garde d'animaux à domicile. Chiens, chats et autres animaux de compagnie sont les bienvenus.

**asgarde31@gmail.com
Tél. : 06 51 49 81 94 - www.asgarde.org**

Les orientations pour le budget 2017

Le Conseil municipal a adopté le budget 2017 qui s'élève à 28 623 000 euros. Il se traduit par la volonté de **poursuivre l'optimisation des dépenses de fonctionnement tout en investissant dans les projets structurants du mandat**

Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les orientations 2017 reposent sur la poursuite de la mutualisation des organisations et des moyens, la stabilisation de la masse salariale et un effort de gestion se concrétisant par une baisse annuelle des charges de gestion génératrices d'autofinancement.

Poursuivre la recherche d'autres sources de financement

Le maintien des taux de fiscalité municipaux est un engagement de l'équipe municipale ; dès lors, les sources de financement reposent sur l'évolution annuelle traditionnelle des tarifs des activités (école de musique,

restauration, sport'orens...) entre 1 et 2% , la recherche de nouveaux partenariats pour le financement d'activités avec la mise en place d'une Mission mécénat, la poursuite de la réflexion sur l'optimisation des structures permettant, à charges fixes, d'absorber de nouvelles prestations et générant de nouvelles recettes (restauration, transports...), la recherche de financements externes (plus-value sur cession, recherche de subventions sur des projets structurants...).

Prise en compte de notre capacité à financer et mettre en œuvre nos projets

L'exercice 2017 est marqué par la fin des travaux de la salle polyvalente et le lancement du chantier de la maison des arts martiaux.

La planification des investissements identifie plusieurs opérations à mener en 2017. Elles nécessiteront un arbitrage en fonction de la capacité technique et humaine à les mettre en œuvre de façon à n'inscrire au budget que les crédits qui seront réalisés sur l'exercice, et limiter ainsi le volume des reports aux seules opérations achevées ou dont les marchés sont lancés.

Limiter le recours à l'emprunt

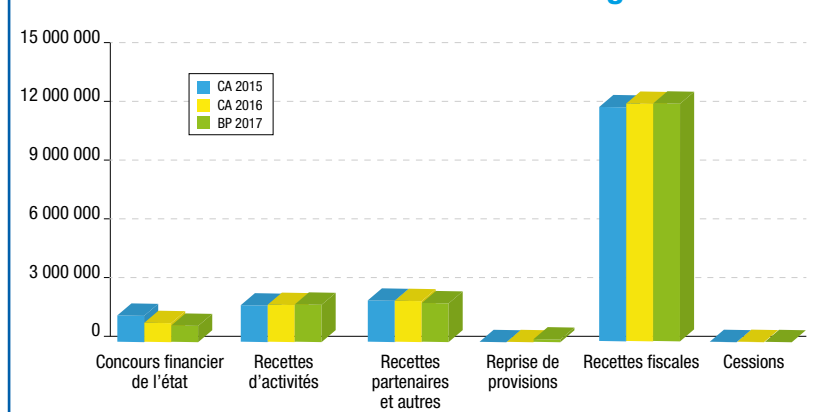
Pour financer nos investissements et limiter le recours à l'emprunt, l'objectif est de dégager chaque année une capacité d'autofinancement significative, après remboursement de l'annuité de dette. Les excédents seront affectés prioritairement au programme d'investissement.

Taux communaux d'imposition inchangés depuis 2014

Conformément à son engagement, la Ville maintient le même niveau de taxe depuis Mars 2014. Cependant, la revalorisation des valeurs locatives par l'Etat (+0.4%) et l'évolution des bases d'imposition de la taxe d'habitation (+1.7%) et du foncier bâti (+0.8%) adoptée au Parlement entraînent une augmentation de la fiscalité locale de 1,4%.

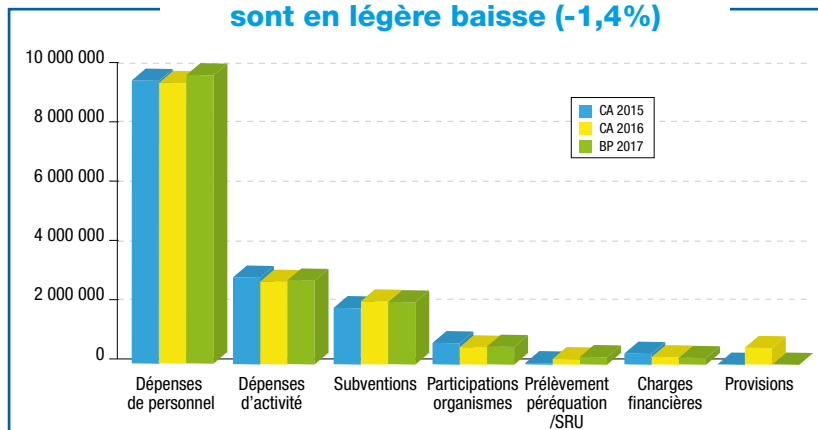
Taxes	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	15,86 %	15,86 %	15,86 %	15,86 %
Taxe foncière (Bâti)	19,86 %	19,86 %	19,86 %	19,86 %
Taxe foncière (non bâtie)	114,26 %	114,26 %	114,26 %	114,26 %

Les recettes de fonctionnement augmentent



En évolution de 1,60% par rapport aux prévisions, elles subissent l'impact de la baisse des concours de l'Etat (-14,2%). Elles traduisent la volonté de l'équipe municipale de ne pas dépasser 2,5 M euros d'emprunt ce qui correspond au besoin d'équilibre des investissements. La Ville perçoit des recettes d'activités (école de musique, médiathèque, cantine scolaire...) dont la tarification est fonction du quotient familial (+1,7%).

Les dépenses de fonctionnement sont en légère baisse (-1,4%)



Elles se composent des dépenses de personnel, des charges de gestion, des subventions allouées aux associations locales entre autres, des contributions à des organismes comme le SICOVAL et le SDEHG, la contribution au déficit de logements sociaux sur la commune malgré une forte action engagée depuis 2014 pour réduire ce déficit. Les dépenses de fonctionnement sont en baisse malgré l'impact des dispositions gouvernementales sur les salaires : dégel du point d'indice (100 000 euros/an), réforme des carrières (83 000 euros/an) entre autres mesures.

Une prévision de 6 375 000 euros de recettes d'investissement

Le FCTVA 290 000 M€ sur les investissements 2015

Les financements 1 229 000 €

- Toulouse Métropole 1 M€ contrat régional unique, voté le 15/12/16
- Département 219 000 € Salle Polyvalente, voté le 16/03/17
- Sénat 10 000 €, locaux du Secours Populaire, notifié en mars 2016

Les cessions 0,5 M€

L'acquisition/vente du 58 av de Gameville

L'emprunt 2,25 M€

Emprunt d'équilibre, consultation avant l'été et encaissements successifs selon le besoin. Afin de maintenir un niveau d'emprunt acceptable, sont prises en compte l'extinction des dettes antérieures et la négociation des nouveaux prêts aux taux les plus bas. Le niveau d'endettement par habitant est inférieur au plan national (98 euros par habitant contre 124 euros/hab au plan national).

Le programme d'équipement : 5 073 000 euros

Projets du mandat

- Fin des travaux de la salle polyvalente
- Début des travaux de la Maison des Arts Martiaux

Groupes scolaires

- Ecole du Corail : travaux d'extension maternelle, informatisation des salles de classes
- Ecole H. Puis : retrait amiante, remplacement des menuiseries
- Sécurisation des groupes scolaires
- Ecole Catala : informatisation des salles de classe

Bâtiments administratifs

Mise aux normes d'accessibilité de la mairie et mairie annexe, rénovation façade de la mairie

Equipements sportifs

- Etanchéité de la toiture du gymnase Riquet
- Club house tennis, construction
- Extension de la buvette bouliste

Nouveaux locaux pour le secours populaire

Début des travaux

Equipements culturels

Remplacement des projecteurs salle de spectacle, informatisation de la médiathèque, et du hall d'Altigone

Domaine public

Réalisation des travaux de vidéo protection, remplacement du mobilier urbain

Espaces publics

Aménagement d'un city stade

Moyens généraux

- Informatique : renouvellement des serveurs, du parc ordinateurs
- Remplacement de matériels techniques
- Renouvellement de la signalétique des bâtiments communaux

Acquisitions foncières

Acquisition/revente du 58 av de Gameville

Un diagnostic pour Saint-Orens

L'analyse des besoins sociaux de la commune fait apparaître une **augmentation des familles monoparentales** et une tendance au **rajeunissement de la population**

Si l'environnement socio-économique général actuel est dégradé, Saint-Orens bénéficie néanmoins d'une meilleure situation globale que les collectivités voisines.

En effet malgré un taux de chômage qui ne cesse d'augmenter ces dernières années (+ 4 pt en 5 ans), tendant aujourd'hui à rejoindre celui de la France métropolitaine, Saint-Orens reste une commune où il fait bon vivre.

Tout d'abord, il faut noter un éclatement de la cellule familiale au profit des personnes seules de tous âges. En effet, nous

comptons actuellement 30% environ des foyers saint-orennaïses (+ 3 pt par rapport à 2008) qui comprennent une seule personne ou une famille monoparentale.

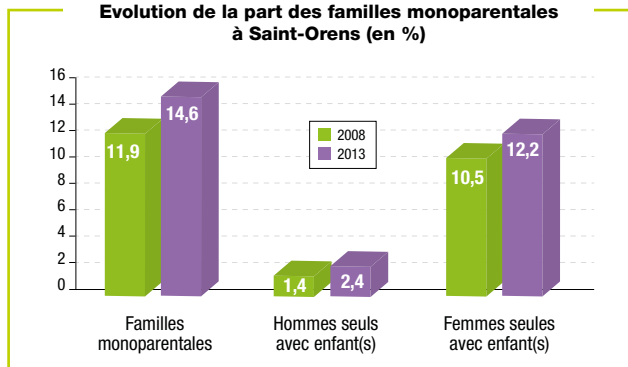
Il est intéressant de souligner que cet isolement s'accompagne souvent d'une fragilisation économique. A ce jour, 460 familles saint-orennaïses vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1008 euros par mois : 80 % sont des familles monoparentales ou des personnes isolées. D'autre part, les allocations CAF couvrent 40% de la population saint-orennaïse malgré un revenu médian de 24700 annuel.

Enfin, depuis 2012 on assiste à une augmentation de la population grâce principalement au flux migratoire (c'est-à-dire à l'arrivée de nouvelles familles)

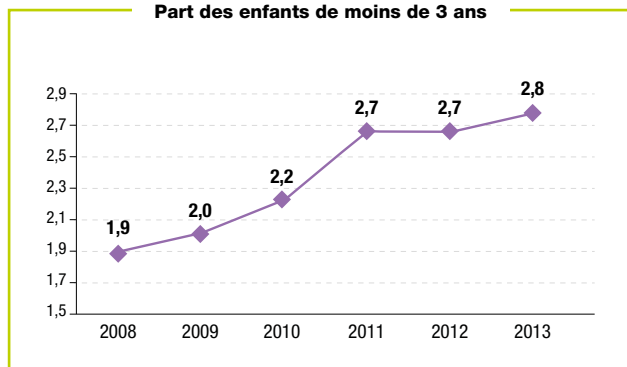
De plus, nonobstant un indice de vieillissement élevé soulignant un rapport personnes âgées / jeunes favorable aux seniors locaux, la démographie saint-orennaïse connaît une hausse de la part des enfants de moins de 3 ans (+1 pt en 5 ans).

L'association de cette tendance avec l'augmentation de la population favorise le rajeunissement de la population dont Saint-Orens a besoin afin de s'inscrire dans le temps.

Evolution de la part des familles monoparentales à Saint-Orens (en %)



Part des enfants de moins de 3 ans



Les jeunes aident leurs aînés à rompre l'isolement

Dans le cadre du dispositif « Unis-Cité » mis en place par la Ville de Saint-Orens, 8 jeunes effectuent des visites de courtoisie chez les personnes âgées. Ces visites quotidiennes permettent de prévenir l'isolement et ainsi favoriser le lien intergénérationnel.

Le 23 février se tenait un goûter-partagé à la salle Jean Dieuzaide, durant lequel les seniors se sont retrouvés autour d'un thé et de petits gâteaux en compagnie de jeunes. Ce moment de convivialité a permis de recueillir quelques témoignages : « Les jeunes me permettent de combler le vide laissé par mes enfants » nous confie une dame. C'est avec enthousiasme que les volontaires apprennent également de leurs aînés : « Nous avons abordé le vécu de Madame en faisant des crêpes ».

Ces rencontres permettent la valorisation des deux générations grâce à l'épanouissement individuel et collectif. Ainsi, au regard des différences, des liens sociaux s'établissent afin de créer un espace de vie en commun.



Un prix pour l'accompagnement social

Le CCAS a été récompensé pour son action de **portage des repas à domicile**

Suite à un appel à projet lancé par le Crédit Agricole dans le cadre du « Trophée de la vie locale », le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'est vu décerner le 2^e prix pour son action en faveur des personnes âgées par le portage des repas à domicile. Le 1^{er} prix est revenu à l'association ELIDAN qui agit pour sensibiliser le public à la nécessité de prendre en charge des prothèses dentaires après une grave maladie.



Mme Colette Crouzeilles, Adjointe au Maire représentant la Ville, reçoit le chèque du Crédit Agricole.

Conférence :

Autour de la personne âgée « fragile »

Le Réseau gérontologique invite le Docteur Bénayoun qui donnera une conférence sur ce sujet.

L'augmentation du nombre de « personnes âgées fragiles » dans les prochaines années représente un enjeu essentiel de la prise en charge gérontologique.

Le vieillissement est un processus variable d'un individu à l'autre. Le vieillissement se traduit par une diminution des capacités entraînant un état de fragilité.

La Société française de gériatrie et de gérontologie (SFGG) a adopté en 2011 la définition suivante de la fragilité : « La fragilité est un syndrome clinique. Il reflète une diminution des capacités physiologiques de réserve qui altère les mécanismes d'adaptation au stress. Son expression clinique est modulée par des facteurs psychologiques, sociaux, économiques et comportementaux. Le syndrome de fragilité

est un marqueur de risque de mortalité et d'événements péjoratifs, notamment d'incapacités, de chutes, d'hospitalisation et d'entrée en institution. L'âge est un déterminant majeur de fragilité mais n'explique pas à lui seul ce syndrome. La prise en charge des déterminants de la fragilité peut réduire ou retarder ses conséquences. Ainsi, la fragilité s'inscrirait dans un processus potentiellement réversible » selon Yves Rolland, membre d'un collectif d'auteurs d'un ouvrage sur ce thème en 2011.

Pour mieux appréhender ce phénomène, la Ville de Saint-Orens vous propose de rencontrer le docteur Benayoun, médecin expert en gériatrie et gérontologie médico-sociale.

**Mercredi 17 mai à 20 h
à l'espace Marcaissonne,
13, Bd du Libre Echange,
ZA des Champs-Pinsons à Saint-Orens.**



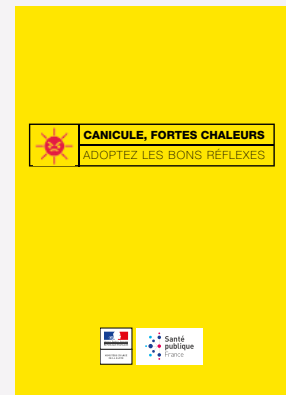
Le Dr Benayoun (à gauche) en réunion avec M. Serge Jop, Adjoint à la Communication, Mmes Georgette Péral et Christelle Poirier, Conseillères déléguées et les membres du réseau gérontologique.

BRÈVES

Une formation pour les Aidants familiaux

Suite à la réunion d'information du 6 mars dernier, l'association France Alzheimer propose une formation d'aidants familiaux dispensée au cours de 5 rencontres de 3 h tous les 15 jours, réparties sur 3 mois. Elle est animée par Madame Anne Chatel, psychologue et Monsieur Bernard Pierson, Aidant familial bénévole. Elle a pour objectif de mieux comprendre la maladie de la personne aidée pour améliorer sa prise en charge. Cette formation propose également des moyens de rendre la vie quotidienne plus confortable pour la personne aidée, mais aussi pour l'Aidant familial.

Plan canicule : inscrivez-vous



Depuis 2003, le plan national canicule est mis en place du 1^{er} juin au 31 août. A ce titre, chaque ville a l'obligation de tenir un registre nominatif. L'inscription repose sur la volonté des personnes souhaitant bénéficier d'une intervention en cas de fortes chaleurs. Elle concerne les personnes de 65 ans et plus ainsi que les adultes handicapés vivant à leur domicile. C'est la Préfecture qui déclenche le plan Canicule.

**Plus d'informations auprès du CCAS,
tél. : 05 61 39 54 05.
Courriel : accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr
et sur le site de la Ville :
www.ville-saint-orens.fr**

6^e remise des prix du concours « Les Arts littéraires »



Un public particulièrement nombreux et chaleureux est venu le samedi 18 mars au château Catala pour assister à la 6^e remise des prix du concours « Les Arts littéraires » organisé par l'association ALCA. On pouvait noter la présence de nombreux élus venus témoigner leur fidèle soutien à ce concours et à la culture : Madame Dominique Faure, maire de Saint-Orens, Monsieur Serge Jop, adjoint, Monsieur David Andrieu, délégué à la culture et au patrimoine. Madame

Bénédicte Dachicourt (Direction Culture, Sport et Vie de la Cité), Monsieur Gourdou, président de l'Académie du Languedoc étaient également présents. Enfin un quatuor de clarinettes, dirigé par Monsieur Jacques Andrieu (directeur de l'École municipale de musique de Saint-Orens) allait passionner l'assistance en interprétant, après chaque présentation de lauréats, des extraits musicaux en parfaite harmonie avec le thème de l'œuvre primée. 8 lauréats ont été récompensés dans 4 catégories (Roman,

Théâtre, Nouvelle, Poésie), par un magnifique trophée et un diplôme.

Le Prix de la Ville de Saint-Orens a été décerné à Mme Rocio Duran-Barba, romancière franco-équatorienne pour « Une voix me l'a dit ». M. Thierry Crouzet a reçu le prix de l'Édition pour sa pièce de théâtre « La Cage ».

A noter également la très belle exposition de tableaux de trois artistes locales : Andrée Corvocchiola, Martine Gava-Massias et Inès El Khadir.

Les Olympiades du piano

Une soixantaine de pianistes en
compétition **amicale et musicale !**

A l'initiative de Bérengère Larigaldie, professeur à l'école de musique, les Olympiades du piano réuniront un parterre exceptionnel de 60 pianistes en tournée, tels jadis des athlètes de l'Olympie !

Répartis en plusieurs groupes à thème, leurs passes d'armes musicales seront arbitrées selon des règles d'efficacité et de... musicalité. Les points seront comptés, additionnés, et à la fin, les vainqueurs recevront leurs prix ou leur coupe des mains d'une personnalité mystère invitée. Pédagogie novatrice, humour, travail et bonne humeur seront donc à l'honneur pour participer à cet après-midi.

**Samedi 20 Mai de 14 h à 17 h 30 à l'espace Marcaissonne,
13 bd du Libre Echange, ZA des Champs-Pinsons.**

Concours photo 2017

La Ville de Saint-Orens lance une nouvelle édition de son concours photo en partenariat avec l'association EPSO. Il s'adresse à tous les Saint-Orennais de tous âges, passionnés par la photographie et leur commune.

Plus d'informations auprès de la Direction de la Vie de la Cité
au 05 61 39 56 69



Ludivine BOCHE-SAUVAN lauréate au Concours photo 2016.

Festival des Arts Numériques

1^{ère} étape de vos vacances d'été : Saint-Orens.

Embarquez pour un voyage surprenant au centre de l'univers numérique !

La Ville de Saint-Orens lance son Festival des Arts Numériques les 6, 7 et 8 juillet 2017 à l'Espace culturel Altigone et sur la Place Jean Bellières.

À l'heure du tout numérique, de la réalité dite virtuelle, un plongeon dans ce monde nouveau, encore méconnu et mystérieux s'imposait. L'accent sera porté sur les rapports de l'art et du numérique: musique, danse, sculpture, peinture, cinéma... tous assistés par ordinateur.

Petits ou grands, experts ou novices, le programme de ces 3 journées est destiné à tous les curieux :

- des ateliers et animations pour découvrir et tester les différents possibles du domaine : pour les plus jeunes, de la MAO (musique assistée par ordinateur), des jeux vidéo anciens, une imprimante 3D... pour tous : des expériences de réalité virtuelle avec des casques, des créations artistiques interactives (une harpe laser, une table musicale...), une sieste sonore dans un transat, la visite d'un Musée virtuel, etc...
- un espace pour se restaurer en musique avec des concerts (DJ) en avant-soirées ;
- 2 expositions pour apprécier de nouvelles créations plastiques : une sensationnelle sculpture de la voix de Barack Obama par l'artiste Gilles Azzaro et les tableaux

d'Alain Vaissière qui utilise la photo, le dessin et les process industriels pour la fabrication de ses œuvres ;

- des spectacles pour s'émerveiller, rêver et se projeter dans ce que le numérique nous apporte de plus beau : danse & vidéo, du cinéma accordé à deux musiciens et aux projections d'un VJ (vidéo-jockey), un grand concert pop rock avec vidéo ;
- des conférences animées par des experts renommés pour comprendre, voire porter un regard critique sur ces nouveaux processus de création ;
- un village d'entreprises qui regroupera les startups innovantes de la région pour des démonstrations des nouveaux savoir-faire.

Une manifestation de la Ville de Saint-Orens organisée en partenariat avec le Quai des savoirs, Toulouse Métropole et le groupe ESG avec l'appui de la Mission Mécénat.



APPEL @ BÉNÉVOLES : Venez participer à l'organisation de cette 1^{ère} édition du Festival des Arts Numériques, les 6, 7 et 8 juillet. Pour réaliser ce projet ambitieux de la Ville de Saint-Orens, nous aurons besoin de votre aide.

Merci d'envoyer au service Festival des Arts Numériques vos coordonnées jusqu'au 20 juin 2017, par courriel à : anne.momas@mairie-saint-orens.fr ou par tél. : 05 61 39 56 60

Partir en livre

Du 19 au 30 juillet, Toulouse Métropole et ses communes fêtent le livre pour la jeunesse dans le cadre de l'opération nationale Partir en livre. Ce grand moment de la lecture fondé sur le plaisir de lire prendra forme à travers des espaces de lecture en plein air et des animations festives et gratuites pour apporter le livre aux enfants et leurs familles pendant les vacances.



À Saint-Orens de Gameville, la Médiathèque, des associations et services de la Ville s'associeront pour proposer des animations pour tous, des tout-petits aux adultes.

Tout le programme sur www.mediathèque.ville-saint-orens.fr

Lecture et rencontre avec Zoé Valdès

La Médiathèque reçoit l'égérie de la littérature cubaine dans le cadre du Marathon des Mots. Une rencontre animée par Brice Torrecillas. Zoé Valdès née à La Havane en 1959, année de la prise de pouvoir de l'île par Fidel Castro. Membre de la délégation cubaine à l'UNESCO dans les années 80 puis de l'Office culturel de Cuba à Paris, sa vie bascule en 1995 avec la publication en France de son roman *Le néant quotidien*, qui décrit la grande dépression cubaine de ces années-là. Elle est alors contrainte à l'exil pour insoumission au régime et rejoint Paris accompagnée de son époux, le réalisateur Ricardo Vega, et de sa fille.

Son dernier roman traduit en français, *La Havane mon amour* (Arthaud), est un hommage sensible à la ville qui l'a vue naître. À l'image de son œuvre, il est empli de nostalgie, de rage et de tristesse.

Vendredi 23 juin à 20 h 30 à la Maison des associations (Salle Jean Dieuzaide)



© Witi De Tera/Opale/Flammarion

Le Saint-Orens Pétanque Club se qualifie en Coupe de France

Une grande fierté pour l'équipe des boulistes conduite par son président, Serge Mexes



« **A**près 31 ans de Présidence, je suis comblé par ce parcours dans une telle compétition, c'est une belle récompense et l'aboutissement d'un gros investissement. » se félicite le coach de l'équipe, Serge Mexes, également président du Saint-Orens Pétanque Club. Celui-ci s'est qualifié en phase finale de la Coupe de France des clubs à Tours, les 17 et 18 mars dernier. Il s'en est fallu d'un cheveu que son équipe ne remporte la coupe, mais c'était malheureusement sans compter avec ses adversaires de Vitrolles. Néanmoins, pour avoir franchi maints obstacles depuis leur entrée en lice, les protégés de Serge Mexes ont bien mérité de quitter la scène la tête haute et avec les honneurs. Et c'est une grande satisfaction d'être arrivé à ce niveau. Le président est très fier de son équipe composée de 2 piliers emblématiques du Club, Henri Hoz et Philippe Latour. En 2015 se sont joints Jérôme Caumon, David Bauer et Philippe Zigler. Alfred Faurel est arrivé en 2016. Cette année, c'est Audrey Bandiera, Rocky Rathqueber, Emilie Vigneres et Paul Faurel qui sont rentrés dans le club. Ils se préparent d'ores et déjà pour la prochaine édition !



Roller skate

4^e édition de la
Coupe des Lutins

Le dimanche 26 février la 4^{ème} édition de la coupe des Lutins s'est déroulée au gymnase du lycée Pierre Paul Riquet. Cette manifestation est destinée aux patineurs débutants de niveau roulotte et départemental.

72 patineurs de 5 clubs de la région y ont participé : Roll'in Tarn, St-Sulpice, Tarbes-Pau-Pyrénées (TPP), Valderiès, et bien sûr, le Roller Skating St-Orens. Félicitations à Mme Sophie Lacroix pour l'organisation

de cette coupe. Vous pouvez venir découvrir la section artistique lors de leur gala de fin d'année qui se tiendra le 1^{er} Juillet au Gymnase du Lycée Riquet.

Kids Roller

L'association
**Roller Skate
Saint-Orens (RSSO)**
a organisé un week-end
roller pour les jeunes
le 25 février dernier

22 jeunes patineurs du RSSO et du TUC Roller Sports ont participé à cette manifestation dédiée à l'agilité et à la vitesse. Des lots de la région Occitanie, du Conseil départemental et de la mairie de Saint-Orens ont été remis aux jeunes compétiteurs qui sont repartis avec de très bons souvenirs.



La piscine fermée cet été

En raison de travaux de sécurité importants, la piscine du Sicoval sera exceptionnellement fermée cet été.

Située à Saint-Orens, à proximité du collège Jacques Prévert, la piscine intercommunale doit changer certains matériels visant à la sécurité des usagers ainsi que de leur confort : rail de la coupole, revêtement des bassins, vidange... Un chantier très important qui se déroulera cet été durant les mois d'août et de juillet. La Ville de Saint-Orens participe financièrement au bon fonctionnement de cet équipement avec 3 autres communes : Auzielle, Escalquens et Labège. La fermeture a été décidée pour le bon déroulement des travaux à la période impactant le moins la bonne organisation de la fréquentation de cette structure.

Les différents publics, dont les nombreux scolaires des communes, auront donc le plaisir de retrouver, dès la rentrée scolaire de septembre 2017, une piscine fonctionnelle et en sécurité.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Une grande journée des partenaires du rugby

Le Président du Saint-Orens XV Michel Minvielle accueillait **tous les amoureux et les soutiens** de la famille du rugby dont le maire, Dominique Faure et Alain Doucet, futur candidat à la Ligue

Malgré un temps peu propice aux jeux en plein air, la journée des partenaires proposée par le club de rugby Saint-Orens XV a été un succès. Et une grande satisfaction pour son président, Michel Minvielle qui accueillait Madame Dominique Faure, entourée de nombreux élus dont André Puis, Conseiller délégué au Sport. Ce dernier a d'ailleurs rappelé la fidélité de la municipalité à l'essor de ce club qui fait la fierté de Saint-Orens sur les greens. Le président Minvielle a tenu à saluer la présence d'Alain Doucet, très connu dans les milieux rugbystiques et qui n'a pas caché son intention de devenir président de la Ligue. Michel Minvielle a rendu hommage à l'action de ses bénévoles qui œuvrent toute l'année pour la vie du club. Sans oublier les nombreux joueurs qui ont encore une fois, démontré leurs talents dans le match de gala qui clôturait cette manifestation.



Quand Karaté, Tai Chi et Qi Gong riment avec santé !

L'activité physique adaptée est reconnue et validée comme une thérapeutique non médicamenteuse. Afin de sécuriser la pratique et l'adapter aux personnes souffrant de pathologies chroniques, la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées a lancé un programme de formation des enseignants avec la création d'un « Label Karaté et DA Santé ». Notre association AMSO est une des premières ainsi labellisée. Les cours dispensés dans ce cadre qui s'adressent à tout public et peuvent se pratiquer à tout âge, sont le karaté, le tai-chi-chuan et le qi gong.

Arts martiaux de Saint-Orens (AMSO), courriel : contact@am-so.fr. Site : www.am-so.fr



Des sciences humaines à la laïcité



André GERBAULT

*Inspecteur de l'Éducation Nationale honoraire,
Délégué Départemental de l'Éducation
Nationale pour Saint-Orens de Gameville.*

Les sciences humaines et sociales sont un ensemble de disciplines qui permettent l'étude des divers aspects de la vie de l'homme en dehors de tout problème lié à la médecine. Cette étude peut être conduite au niveau intellectuel et on s'intéresse alors à la psychologique. Si elle est conduite au niveau du comportement de l'homme en société ce sera plutôt vers la sociologie que nos recherches s'articuleront.

On a souvent opposé les sciences expérimentales aux sciences humaines car les investigations de ces dernières portent essentiellement sur l'analyse des réactions humaines dans un milieu naturel ou sociétal donné. De nombreux débats ont opposé les tenants des sciences expérimentales considérées comme plus exactes à ceux qui se réfèrent aux sciences humaines estimées comme manquant d'objectivité, comme étant plus aléatoires. Pourtant ces dernières se réfèrent à des principes très stricts et en particulier la neutralité philosophique et morale. Tous les présupposés qui ne s'appuient que sur des approches virtuelles n'ont guère de valeurs aux yeux des chercheurs.

Le concept de laïcité s'inscrit totalement dans une démarche sociologique qui se réfère autant aux dogmes des différentes religions qu'à la place des athées ou non croyant dans notre société. C'est dans cet esprit que j'ai animé le 9 décembre dernier une soirée débat sur la laïcité dans les locaux de la médiathèque municipale de Saint-Orens.

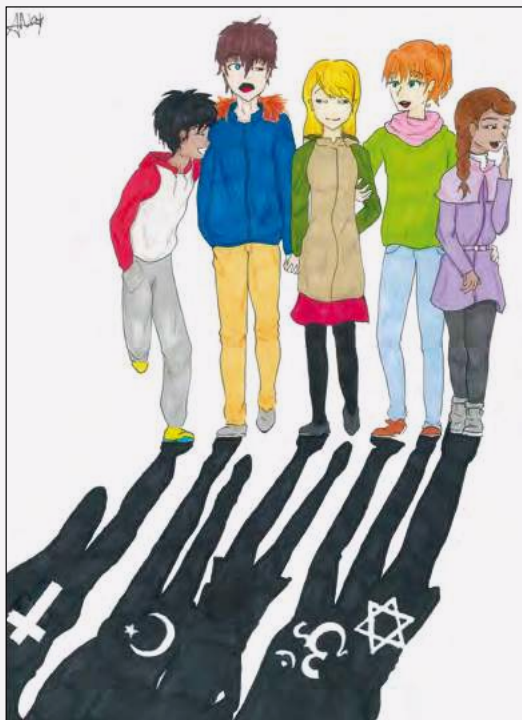
Je ne suis qu'un modeste adepte d'une sociologie participative, mais nourri dans mes études par quelques penseurs des XIX^e et XX^e siècles comme Kant, Levi Strauss, Durkheim, Baudelot ou Establet. J'essaie autant que faire se peut, d'apporter à tous ceux qui sont intéressés par ce sujet, le plus possible de données historiques et culturelles qui permettent sinon d'expliquer, tout au moins de mieux analyser l'origine des problèmes sociaux et relationnels que l'on rencontre en ce moment. Chacun construit sa représentation des

difficultés relationnelles qui gênent le fonctionnement de l'école, des entreprises, des hôpitaux ou des prisons, mais aussi de la famille ou de la société dans les rapports homme/femme.

Il s'agit, avant tout de mieux analyser et sans doute aussi de mieux comprendre l'impact de la dimension sociale, voire sociétale sur les éléments qui constituent notre vie en tant qu'individu isolé ainsi que celle où nous sommes intimement liés aux autres. Les représentations que nous créons ou

subissons constituent ou construisent notre façon de penser. De même nos comportements par rapport aux autres modifient notre manière d'agir suivant les circonstances.

La laïcité est un de ces éléments qui vont permettre ou non le « vivre ensemble » des personnes d'ethnies, de religions mais aussi de cultures différentes. Les sciences humaines sont le moyen le plus élaboré d'aborder tous ces problèmes relationnels sans « a priori ».



*Dessin de
Mlle Ana MENDEZ
(15 ans)
2^e Prix du Civisme
pour la Jeunesse 2016
de l'Association
Nationale des
Membres de l'ONM*



Le Carnaval s'invite à la maison de retraite Labouilhe

Des couleurs, des sourires et des rires...

Mission accomplie dans la joie et la très bonne humeur pour les résidents, l'animatrice Vanessa, les bénévoles de l'association de la maison de retraite qui ont fêté le carnaval haut en couleurs !

Joie de vivre d'être ensemble et d'échanger différemment au quotidien, chacun aura apprécié ce moment à sa juste valeur. Tous

ont revêtu masques, colliers de fleurs, chapeaux mais aussi costumes entiers pour certains.

L'artiste chanteur Eric Lemon a su faire danser les résidents au rythme de ses chansons de carnaval et les musiques de samba tout au long de cette belle après-midi de fête.

Un moment convivial qui se termina par un gouter bien mérité...





La fête de la musique embrase Saint-Orens

Saint-Orens célébrera l'arrivée de l'été en musique le 21 juin à 15 h et mettra le feu dès la tombée de la nuit

Pour cette édition, la direction des Affaires culturelles a souhaité mettre en valeur les jeunes talents de la commune. A compter de 15 h, la place Bellières accueillera des musiciens, « pro » ou amateurs ainsi que des danseurs de l'association Altidanse.

Côté restauration, tout est prévu avec la buvette du Comité des Fêtes et un Food-Trucks sur place.

A 19 h 30, Madame le Maire, Dominique Faure et David Andrieu, Adjoint à la Culture, inviteront la population à partager un pot de l'amitié.

En soirée, le groupe Royal Bedoune Blues Band

nous fera vivre de grands moments de Rytm'n Blues et de Soul avec un hommage à Aretha Franklin, Otis Redding, Wilson Pickett, Marvin Gaye, etc.

A la tombée de la nuit, les drapeaux de feu de la compagnie Akouma apparaîtront sur la place et nous emmèneront dans leur fabuleux univers de « Déambuloscopies ».

La fête se clôturera comme chaque année par un immense feu de la Saint-Jean.

Une manifestation de la Ville de Saint-Orens organisée par la direction des Affaires culturelles en partenariat avec le Comité des Fêtes.



©Akouma Cie Robe-de-feu@sevBoulet

Appel à participation

Vous avez du talent et vous souhaitez le montrer ? Vous aimez la musique et vous êtes partant pour vous présenter sur scène, place Jean Bellières ? Proposez vos talents en répondant à l'appel à participation jusqu'au 22 mai 2017.

*Ecole de Musique,
tél. : 05 61 39 13 34*

Courriel :

musique@mairie-saint-orens.fr

Bal populaire

Le Comité des Fêtes invite l'orchestre David Corry qui animera le traditionnel Feu d'artifice de l'été.

Le Comité des Fêtes organise son bal populaire pour célébrer la fête nationale, un jour plus tôt ! Plus de 300 personnes sont attendues par David Corry et son orchestre. Des animations ludiques sont prévues pour occuper les enfants. Côté restauration, les bénévoles du Comité des Fêtes nous préparent un banquet géant dont ils ont le secret.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire auprès du Comité des Fêtes, sur le site Internet : comitefetes-st-orens31.com ou bien à l'espace Altigone et à l'accueil de la mairie.

Mercredi 13 juillet, place Jean Bellières.

Ceux du Midi dans l'enfer de l'été 14

L'association AVF présente une conférence de M. Lucien Ariès



Lucien Ariès nous fait revivre son père Louis. Celui-ci avait 20 ans quand il a commencé à écrire les quelques 200 lettres et cartes à sa mère

Madeleine entre 1914 et 1918. Trouvées dans le grenier familial bien longtemps après, elles ne parlent pas des opérations militaires (à cause de la censure), mais elles nous racontent de façon émouvante comment un jeune du Lauragais et sa mère, veuve devenue chef d'entreprise malgré elle, ont traversé ces années de guerre.

Un comédien M. Gilbert Peyre accompagnera M. Ariès pour la lecture de certaines lettres.

**Vendredi 16 juin à 14 h,
Maison des Associations,
salle Jean Dieuzaide,
place de la Fraternité, Saint-Orens
Information auprès de l'association AVF,
tél. : 09 54 91 09 97**

Ethique du soin dans la pratique médicale

Rencontre philosophique avec Jean-Jacques Marimbert, médecin, animée par Françoise Godfroy Merlin et Chantal Natchimie de Philorens.



L'éthique médicale et la bioéthique sont au cœur de réflexions sur la pratique du soin. Cela concerne en premier lieu la relation médecin-malade, mais celle-ci est indissociable, d'une part de l'état de la recherche

biomédicale et du progrès scientifique et technique, d'autre part du droit de la santé. Cette rencontre propose une approche de « la pertinence du soin » dans ce contexte.

Jean-Jacques Marimbert, médecin à l'hôpital de 1977 à 1982, dans la région toulousaine ; en 1980, mission MSF auprès de réfugiés éthiopiens en Somalie, enseigne la philosophie depuis 1984, nommé à l'Université de Toulouse-Le Mirail en 2001. Il dirige un Master Éthique du soin et recherche (philosophie, médecine, droit).

Rencontre philosophique organisée en partenariat avec l'association Philorens le jeudi 4 mai 2017 à 19 h à la Médiathèque, place Jean Bellières. Tél. : 05 61 39 27 39

Philorens : apprendre à penser pour soi-même avec les autres et par soi-même.

Cette association propose des ateliers pour expérimenter une nouvelle pratique de la philosophie. Ils se déroulent une fois par mois à la Médiathèque municipale.

**Contact : philorens31650@gmail.com.
Tél. : 06 72 43 63 51/06 29 82 42**

Le tribunal de Pierrot

Une œuvre de Frédéric Vauthier représentée par les élèves de l'école du Corail.

L'école élémentaire du Corail et l'école municipale de musique renouvellent cette année leur partenariat axé sur le « chant à l'école ». Les classes de CM2 CM1 de Nathalie Pierlot et Anne Laure Balayssac s'associent aux professeurs de l'école de musique pour préparer et finaliser une œuvre où chant, bien sûr, mais aussi mise en scène, auront la place principale. Le tribunal de Pierrot, de Frédéric Vauthier, sera ainsi représenté

à Altigone mais, rassurez-vous, la justice ne sera pas trop sévère : une histoire sympathique, des personnages hauts en couleurs, de la musique, du chant, des costumes, et un bon moment pour tous, que nous souhaitons inoubliable pour les enfants.

Vendredi 5 mai 2017 à 20 h 30,
espace Altigone

Concert Cant'Orens

Le célèbre ensemble vocal saint-orennais se produira à l'église d'Auzielle

A la veille de l'été 2017, Cant'Orens nous emmène dans l'Angleterre du 18^e siècle, dans un programme polychrome, où l'ombre côtoie la lumière : la pompe royale se révèle lors des Funérailles et la piété populaire célèbre la charité. Nous sommes en plein faste baroque, où la musique rythme la vie sociale et politique et les pièces interprétées sont des commandes faites aux compositeurs, pour des cérémonies officielles. Pour Cant'Orens, c'est aussi l'occasion de retrouver des partenaires musicaux - solistes et instrumentistes - dont les liens de collaboration existent depuis plusieurs années : Edwige Geoffroy, pianiste et Sébastien Natali, professeur de trompette à l'Ecole municipale de musique de Saint-Orens.



Samedi 17 juin à 20 h 30, Eglise d'Auzielle. Renseignements et réservation au 06 86 47 77 96

Les Butors : de drôles d'oiseaux !

La direction des Affaires culturelles présente un spectacle de haute voltige et d'acrobatie au Lac des Chanterelles.

Avec leurs cervelles de piafs, « les Butors », Chiara Bagni et Damien Gaumet jouent les amoureux en quête d'aventure. Une invention délicieusement spectaculaire où nos deux personnages sont perchés à 7 mètres de hauteur sur une immense échelle rotatoire. Un manège diabolique de 350

kg de ferraille, d'astuce, de précision et de grâce, inspiré des moulins à vent et des roues de la mort circassiennes. Ces drôles d'oiseaux se volent dans les plumes au cours d'un rituel saugrenu, enchaînant préliminaires aériens insolites, défis, danses décalées et envols vertigineux au son joyeux et taquin d'un accordéon.



Lundi 8 mai (férié)
à 16 h au Lac des Chanterelles,
quartier du Corail.
Gratuit.
Un spectacle offert
par la Ville
de Saint-Orens.
Renseignements,
tél. : 05 61 39 56 69

Nager avec les baleines à bosse

Un diaporama-vidéo présenté par Jean Mangin invité de l'association ALCA.

Les photos de cette conférence résultent de 2 voyages-expéditions dans l'archipel des Australes-Polynésie (1000 km au sud de Tahiti) aux lagons paradisiaques. C'est un des rares endroits au monde (peut-être le seul), où l'on peut plonger en

apnée avec des spécialistes de baleines et côtoyer en immersion des groupes de baleines à bosse : 15 à 17 m de long, 25 à 30 tonnes, mais capables d'effectuer des sauts spectaculaires hors de l'eau. Adrénaline garantie au sein d'un monde merveilleux !

Jeudi 18 mai 2017 à 14 h 30, salle Jean Dieuzaide, Maison des Associations, place de la Fraternité. Une manifestation organisée par l'association ALCA, tél. : 06 21 20 59 06

La Fête locale s'installe place Bellières !

3 jours de fête et d'animations proposés par le Comité des Fêtes du 12 au 14 mai.

Cette année, la fête locale durera 3 jours. Avec ses forains proposant de nouvelles attractions et le programme d'animations concocté par les bénévoles du Comité des Fêtes. Au menu des festivités, le grand orchestre de variété Jean Ribul qui animera le samedi soir. Pour les plus jeunes, du rock avec le groupe Houston. Enfin, la retraite aux flambeaux cède la place à un défilé lumineux encore plus festif puisqu'il sera accompagné d'une Banda.

Ambiance assurée !

Le programme

Tous les jours :

lancement des attractions à 15 h

Vendredi 12 mai

21 h - Défilé lumineux (ex retraite aux flambeaux) accompagné en musique par une Banda

22 h 30 - Concert rock Houston

Samedi 13 mai

12 h - Apéritif musical au marché

22 h - Orchestre Jean Ribul

Dimanche 14 mai

12h - Apéritif musical offert à la population place Jean Bellières

17 h 30 - Spectacle de l'association Altidanse (démonstrations)

UN BEAU SPECTACLE POUR UNE NOBLE CAUSE

Le 11 février, le concert Gospel Harmony a enthousiasmé plus de 500 spectateurs à l'espace Altigone.

Une salle comble : plus de 500 personnes ! Et des spectateurs enthousiastes qui sont venus applaudir, chanter, danser au son de Gospel Harmony qui se produisait bénévolement pour l'association Action Femmes Grand Sud.

Le chœur toulousain a enchanté un public particulièrement réceptif à cette musique inspirée de la « soul », un vrai moment de plaisir et de partage !

La mission d'Action Femmes Grand Sud : aider les femmes de plus de 45 ans à retrouver le chemin de l'emploi ou créer leur activité. Grâce à cette action, 70 % des femmes ont retrouvé du travail et surtout confiance en

elles. L'association a bénéficié du soutien de Gospel Harmony, de l'aide de Jannick Ser qui a proposé ce projet au maire, Mme Dominique Faure, laquelle a généreusement ouvert les portes d'Altigone.

Un grand moment musical pour une bonne action et dont les bénéficiaires permettront d'aider encore mieux les femmes en difficulté professionnelle.



Altigone

EXPOSITIONS

Programmation mai/juin 2017

ALAIN GABRIEL - Itinéraires métalliques

LE SCULPTEUR EXPOSERA SES ŒUVRES DE MÉTAL DANS LE HALL D'ALTIGONE EN MAI ET EN JUIN.

« J'aime me situer parfois au sein de constructions géométriques qui nous renvoient à la poésie des lignes (droites en général). Je peux également me laisser entraîner par des déconstructions où la forme des courbes, l'équilibre et le déséquilibre et enfin les textures du métal deviendront sources d'inspiration. Je n'ai pas une idée précise au départ de la création telle qu'elle sera finalisée, mais je me laisse porter au fil de l'avancement du projet par toutes les images qui peuvent défiler, ce qui peut donner des temps de finalisation extrêmement différents. D'autant plus que la contrainte technique est forte et que je l'esquive plutôt que je ne l'affronte. Il peut en résulter une impression de fragilité (bien réelle par ailleurs !) dont j'ai accepté qu'elle soit partie intégrante de l'objet sculpté. D'où la possible frustration du visiteur attiré par les formes et la texture du métal et à qui je demande : « Ne touchez pas s'il vous plaît ! ».

Alain Gabriel.



Exposition du 2 au 7 mai et du 1^{er} au 3 juin, hall de l'espace Altigone. Vernissage le mercredi 3 mai à 18 h 30

RAPHAEL KLEWETA - Gravures

APRÈS 40 ANS DE VIE ARTISTIQUE RAPHAEL KLEWETA NOUS A QUITTÉ LE 30 AVRIL 2016.

Il était un ami intime de Roland Van de Vyver, et aussi un compagnon d'Altigone où il avait exposé plusieurs fois, et avait créé spécialement une exposition entière sur l'univers du cirque. L'hommage qui lui est rendu ici nous permettra de lui dire une nouvelle fois « merci » pour toute la profondeur et la générosité qu'il a mises dans son travail tout au long de sa vie d'homme et d'artiste.



Du 2 au 7 mai et du 16 mai au 3 juin, du mardi au samedi. Vernissage le mercredi 3 mai à 18 h 30

ROLAND VAN DE VYVER - Peintures

ROLAND VAN DE VYVER A DÉBUTÉ AVEC UNE PEINTURE SURREALISTE CLASSIQUE, DES NATURES SILENCIEUSES ET DES COLLAGES.

Son évolution passe par un mélange d'abstraction-figuration pour évoluer vers une abstraction lyrique. Puis la peinture prend de la matière, devient plus épurée pour entamer une longue période de monochromes blanc ou le relief est le moteur principal. En 1999 le corps humain et bestial réapparaît pour construire une peinture narrative tirant profit de 30 ans d'expérience et d'évolution. Il se consacre actuellement à plusieurs séries de collages et se prépare pour exposer de grands formats sur le corps humain.



www.roland.vandevyver.odexpo.com

Du 2 au 7 mai et du 16 mai au 3 juin, du mardi au samedi. Vernissage le mercredi 3 mai à 18 h 30

Mem'Orens événements

MAI

LE TRIBUNAL DE PIERROT
Vendredi 5 à 20 h 30
Espace Altigone

SPECTACLE LES BUTORS
Lundi 8 à 16 h
Lac des Chanterelles

**COMMÉMORATION
DU 8 MAI 1945**
10 h 30 – place du Souvenir

**ACCUEIL DES NOUVEAUX
ARRIVANTS**
Jeudi 11 à 19 h
son des Associations, salle
Dieuzaide

FÊTE LOCALE
Du 12 au 14
Place Jean Bellières

**CONFÉRENCE
SUR LA FRAGILITÉ**
Mercredi 17 à 20 h
Espace Marcaissonne

CONFÉRENCE ALCA
Jeudi 18 à 14 h 30
Maison des Associations,
salle Jean Dieuzaide

CAFÉ BRICOL
Samedi 20 de 9 h à 12 h
Maison des Associations

OLYMPIADES DE PIANO
Samedi 20 à 14 h
Espace Marcaissonne

VIDE ATELIER DES ARTS
Samedi 20 de 10 h à 18 h
Ferme de Cornac

VIDE TA CHAMBRE
Dimanche 21 en journée
Ecole du Corail

JUIN

**SEMAINE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Samedi 3 à 9 h
Marché de plein vent

**ANIMATION DU MARCHÉ
DE PLEIN VENT**
Samedi 10 de 10 h à midi

CONFÉRENCE AVF
Vendredi 16 à 14 h
Maison des Associations,
salle Dieuzaide

CONCERT CANT'ORENS
Samedi 17 à 20 h 30
Eglise d'Auzielle

**COMMÉMORATION DE L'APPEL
DU GÉNÉRAL DE GAULLE**
Dimanche 18 à 10h30
Place du Souvenir

FÊTE DE LA MUSIQUE
Mercredi 21 à 15 h
Place Jean Bellières

MARATHON DES MOTS
Vendredi 23 à 20 h 30
Maison des associations,
salle Jean Dieuzaide

FÊTE DES ENFANTS
Samedi 24
Château Catala

JUILLET

**FESTIVAL DES ARTS
NUMÉRIQUES**
Du 6 au 8
Altigone
et place Jean Bellières

BAL POPULAIRE
Jeudi 13
Place Jean Bellières

P'tits nouveaux

- Lucas BERNOU né le 8 janvier 2017
- Julie VALDIVIELSO née le 13 janvier 2017
- Lylia GAU née le 19 janvier 2017
- Jules GROSS né le 24 janvier 2017
- Gabriel GIRARD né le 26 janvier 2017
- Emma LANDES née le 21 février 2017
- Jules PORCO MATTUZZI né le 23 février 2017
- Alice RIVASSEAU MEGE née le 6 mars 2017



Médiathèque municipale

Infos au 05 61 39 27 39 ou
mediatheque@mairie-saint-orens.fr
Nouveau, le portail Internet de la Médiathèque :
www.mediatheque.ville-saint-orens.fr

ETHIQUE DU SOIN DANS LA PRATIQUE MÉDICALE

Jeudi 4 mai à 19 h (cf article page 26)

L'ÉNERGIE, QUEL CHOIX POUR DEMAIN ?

Exposition du 16 mai au 10 juin
(cf article page 11)

ECLATS DE MOTS

Café littéraire avec Text'Orens.
Jeudi 8 juin à 19 h

MARATHON DES MOTS AVEC ZOÉ VALDÈS

Vendredi 23 juin à 20 h 30,
Maison des Associations,
salle Jean Dieuzaide (cf article page 21)

PARTIR EN LIVRE

Du 19 au 29 juillet (cf article page 21)

PETITES HISTOIRES DE CLAIRE

Mercredi 17 mai
Mercredi 21 juin
Claire raconte à 10 h 30 pour les enfants
de 18 mois à 4 ans.
Sur inscription - Nombre de places limité.

ÉCHAPPÉE LECTURE

Tous les samedis à 10 h 30 (hors vacances scolaires)
Les lectrices de l'association Lire et Faire Lire
lisent aux enfants qui le souhaitent.
Plaisir de lire, plaisir de partager, venez les écouter,
pas d'inscription nécessaire.

FERMETURE D'ÉTÉ :

La Médiathèque de Saint-Orens sera fermée
du 1^{er} au 21 août
Réouverture le 22 août à 14 h

Espace pour tous

Ateliers parents/enfants les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires

Ouverts à tous, ces ateliers proposent aux parents,
grands-parents de partager un moment convivial avec leurs
enfants ou petits-enfants.

Le programme est varié : atelier pâtisserie, créatif, sortie, es-
pace jeux... Ce programme évolutif est disponible sur le site
de la mairie ou à l'accueil de l'Espace pour Tous, à la mairie,
à la médiathèque, au guichet famille.

Projets de sortie famille :

Dimanche 2 juillet 2017 dans un parc d'attraction à Lanomezan

Mercredi 12 juillet 2017 journée à la mer, au village de
la Franqui.

Contact et renseignement : 05 61 39 54 03 ou 05 61 39 54 07



25 février - Inauguration de l'aire de jeu Labouilhe par le Maire, Mme Dominique Faure en présence de M. Thierry Arcari, Conseiller délégué et M. Bendhiba Harrat, nouvel élu de quartier.



1^{er} mars - Réunion publique sur la participation citoyenne avec le Lieutenant Rigaud, de la Gendarmerie nationale accueilli par le Maire, Mme Dominique Faure et M. Serge Jop, Adjoint à la Sécurité.



18 mars - Cérémonie d'accueil des jeunes citoyens par le Maire, Mme Dominique Faure



19 mars - Carnaval de Saint-Orens organisé par l'Amicale laïque



15 avril - Départ de la randonnée cyclotouriste de la Vélocio par le Maire, Mme Dominique Faure en présence des équipes du Vélo Club Saint-Orens.



20 avril - Forum des Jobs d'été organisé par la Ville de Saint-Orens représentée par Mme Colette Crouzeilles, Adjointe au Développement économique aux côtés du Proviseur du Lycée Riquet, M. Jean-Marie Théron et de l'équipe du service Relations Entreprises Emploi-PLIE.

Majorité municipale

Les élections locales conduisent en général à dégager une majorité et une minorité. Mais, lorsque celle-ci, à cours de projets et d'arguments, se transforme en opposition systématique, on atteint vite l'incohérence... et la période électorale n'explique pas tout !

La vision et l'action de la majorité ne sont pas partagées par l'opposition, chacun le sait. L'absence d'objectivité de cette dernière la conduit cependant à une critique permanente de l'action municipale et à répéter cent fois les mêmes choses.

Le paroxysme de cette incohérence a été atteint au Conseil Municipal du 28 mars.

Alors qu'elle avait inscrit la stabilité fiscale dans son programme, lors de la campagne municipale, l'opposition s'est abstenue au moment de voter le maintien des impôts locaux à leur niveau de 2016. Peut-être aurait-elle préféré les voir augmenter ?

La transparence des projets de la majorité est totale et va largement au-delà de ce qui est légitime. Les débats en Conseils Municipaux, les multiples réunions (parfois à la demande même de la minorité) et commissions le prouvent.

En matière financière et budgétaire, tous les experts s'accordent pour relever que la situation de notre commune est parfaitement saine et qu'en fin de mandat notre endettement

sera peu différent de celui que la majorité a trouvé en 2014.

Les trois projets majeurs que sont la nouvelle salle polyvalente, la Maison des Arts Martiaux et le « Cœur de ville » sont des engagements pris par la majorité et dont elle est fière.

L'implantation de la nouvelle salle polyvalente à son emplacement actuel est le résultat de trois avantages : le terrain était déjà municipal et la commune n'avait donc pas à l'acquiescer, la proximité de l'école Henri Puis - et par conséquent de nouveaux locaux pour l'école et les CLAE - enfin sa situation en centre-ville, plus favorable aux seniors.

La réalisation de la Maison des Arts Martiaux, à Catala, est portée par la commune car la Métropole n'a pas souhaité en être le maître d'ouvrage. Mais sa destination est bien d'être un équipement métropolitain, équipement omnisport, dont la commune pourra pleinement disposer.

Le projet « Cœur de ville », enfin, que l'opposition avait différé pendant deux mandats consécutifs, est aujourd'hui sur le point de donner une véritable « âme » à notre centre-ville.

Et cela sans aucune augmentation d'impôts, ce qui manifestement ne semble pas plaire à la minorité.

Minorité municipale

Conseil municipal du 28 mars 2017. A l'ordre du jour la présentation des budgets : compte administratif et compte de gestion 2016, budget primitif 2017. Pour cet exercice complexe mais primordial pour la ville et malgré nos demandes réitérées depuis trois ans en commission des finances et en séance du conseil, la communication des données sur disquette et des supports papier fournis à minima et tardivement, ne permettent pas le partage des connaissances et l'exercice par les élus de leur mandat.

Claude MERONO

La lecture des tableaux en commission et une présentation qui diffère en séance du conseil nécessitent une agilité intellectuelle particulière. Que dire aussi des erreurs relevées qui portent parfois sur de grosses sommes et qui attendent à ce jour une explication ? Plus de 576 000 € de subventions portées au budget de 2016 et qui sont simplement annulées. Ceci signifie que des sommes étaient inscrites sans notification. Sans elles, le budget 2016 n'était pas équilibré et donc pas sincère.

Agnès SAUMIER

Le plan pluriannuel d'investissements porte sur un montant total de 25 millions d'€ pour la durée du mandat. A mi-mandat, au rythme des réalisations, un peu plus de 6 millions d'€ ont été investis. Beaucoup d'effets d'annonces mais dure réalité des choses malgré l'optimisme affiché ! Même s'il devait y avoir une accélération dans la réalisation des grands projets, à la fin du mandat il restera encore beaucoup à faire. Quels seront alors les arbitrages ? Pour quels équipements ? Pour quels besoins ?

Aude LUMEAU-PRECEPTIS

Dans une ambiance très tendue, nous apprenons que le président de Toulouse Métropole, dans un souci d'apaisement, a conseillé à Mme le Maire de faire évaluer la capacité de financement de la ville. C'est une prospective financière qui a été faite par l'achat d'un logiciel et un accompagnement de deux jours par an, sans communication de documents écrits. Il nous faudra croire sur parole ! Problème : le logiciel ne prend en compte que les données fournies ! Pourvu qu'elles ne soient pas erronées !

Isabelle CAPELLE-SPECQ

« La transparence n'est utile que pour faire adhérer » « Elle va aller en diminuant » Ce sont les paroles de Mme Faure au conseil municipal. Voilà sa conception de la démocratie ! La transparence n'implique pas une opposition systématique, ne devrait-elle pas permettre la confrontation des idées, permettre à chacun de s'exprimer pour avancer ? En clair, si vous n'êtes pas d'accord vous n'avez pas votre mot à dire, je décide, passez votre chemin ! Mais.... « Mon bureau reste ouvert pour tous » !

Marc MOREAU

On vous invite à réduire la quantité de déchets que vous produisez, à recycler. Savez-vous que le plus efficace est d'appliquer la redevance incitative: vous payez en fonction de la quantité de déchets dans la poubelle grise (OM), et non pas de la valeur locative de votre logement ! Le Sicoval l'applique: résultat 171 kg d'OM ; sur Toulouse Métropole, où rien ne bouge, c'est 253 kg ! Du coup en 2016 les 2/3 des habitants du Sicoval payent moins qu'en 2015. Plus sur verts-saint-orens.blogspot.com

Michel SARRAILH

6, 7, 8 JUILLET
St-Orens
16H- 0H



FESTIVAL
DES ARTS
NUMÉRIQUES
2017

F
A
N

WWW.FESTIVAL-DES-ARTS-NUMERIQUES.FR

DIGITAL
CAMPUS



QUAI
DES SAVOIRS

ALTIGONE

toulouse
métropole



Saint-Orens
de Gameville